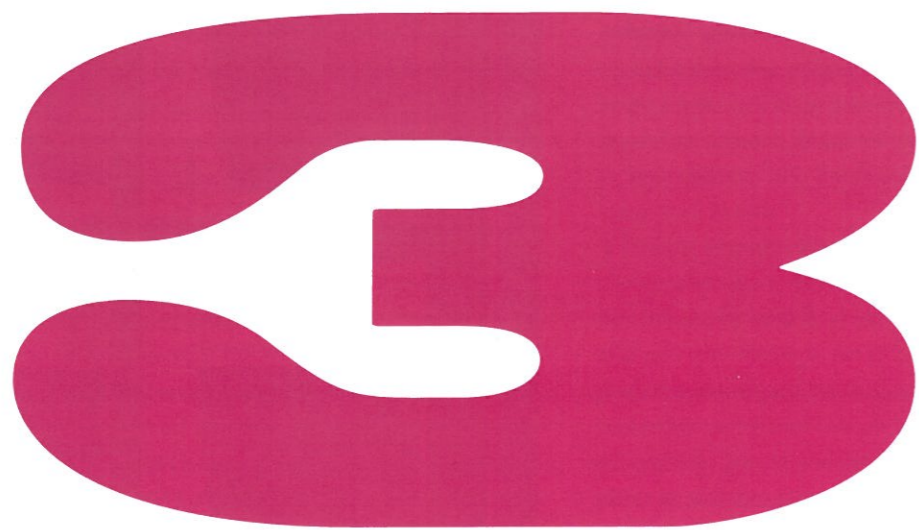


An aerial photograph of a coastal area, likely a salt flat or a wetland, with a small town or village situated on a narrow strip of land. The landscape is characterized by light-colored, flat terrain and dark, winding paths or channels. The sky is a pale blue.

**traits urbains**  
APPEL À PROJETS  
**CINQ**  
**TERRITOIRES**  
**RECOMPOSENT**  
**LE LITTORAL**

HORS SÉRIE / HIVER 2016-2017 / 25 €



**LES CINQ SITES  
DE L'APPEL À PROJETS**

---

“

La mer ronge perpétuellement le bourg d'Ault. Il y a cent cinquante ans, c'était un bien plus grand village qui avait une partie basse abritée par une falaise au bord de la mer. Mais un jour la colonne de flots qui descend la Manche s'est appuyée si violemment sur cette falaise qu'elle l'a fait ployer. La falaise s'est rompue et le village a été englouti. [...] Maintenant on ne voit plus rien de ces ruines. L'océan a eu des vagues pour chaque pierre ; le flux et le reflux ont tout usé, et le clocher qui avait arrêté des nuages n'accroche même plus aujourd'hui la quille d'une barque. »  
 « Depuis la catastrophe du bas village, tout le Bourg d'Ault s'est réfugié sur la falaise. De loin, tous ces pauvres toits pressés les uns sur les autres font l'effet d'un groupe d'oiseaux mal abrité qui se pelotonne contre le vent. Le bourg d'Ault se défend comme il peut, la falaise s'en va souvent par morceaux. Une partie du village pend déjà aux fêlures ».

*Lettre de Victor Hugo à son épouse, Adèle, le 8 septembre 1837*

Vue aérienne de la ville d'Ault et de ses environs. (© Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard)

## AULT, LA FALAISE VIVE

Aujourd'hui, dans les rues d'Ault, des panneaux d'informations touristiques proposent un parcours Victor Hugo, présentant photos, dessins et extraits de lettres décrivant sa vision de la commune en 1837. Un de ces panneaux est présenté sur la « casquette », cette partie du front de mer maintenue au-dessus de l'abîme

par de solides poutres de béton perpendiculaires à la crête. Car la situation d'Ault par rapport au vide a quelque peu empiré depuis le séjour de l'écrivain il y a précisément 180 ans... La falaise a continué de s'effriter inexorablement, année après année. Pourtant, contre toute attente, la ville a continué de se développer sur les crêtes de falaise, même si l'action conjuguée de l'érosion de la roche et des tempêtes a fini, au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, par anéantir toute acti-



Vue aérienne de la station balnéaire d'Ault, construite au bord des falaises de craie. (© Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard)

tivité maritime : le port fut détruit et le village en partie basse englouti.

En 1872, la création de la ligne de chemin de fer Paris-Le Tréport inaugure une nouvelle ère pour la ville qui développe un nouveau quartier balnéaire : Onival. Dès lors se construisent tout au long du littoral de majestueuses villas de bord de mer, résidences de villégiature pour citadins aisés, attirés de surcroît par un casino. De belles dames au bras d'élégants messieurs parcourent alors le rivage, s'effarouchant sur les dangers de la falaise.

La mer continue à gagner du terrain, se rapprochant chaque année un peu plus du casino, aujourd'hui fermé (plusieurs établissements de ce type ont déjà été détruits par la mer).

L'action conjuguée de la houle, du vent, de la gravité, du gel, la conjonction des phénomènes d'infiltration à travers la roche, par le haut de la falaise, et de l'érosion par la mer en pied de falaise, ont conduit, entre 1902 et 2008, la ville d'Ault à perdre deux rues et deux rangées de maisons...

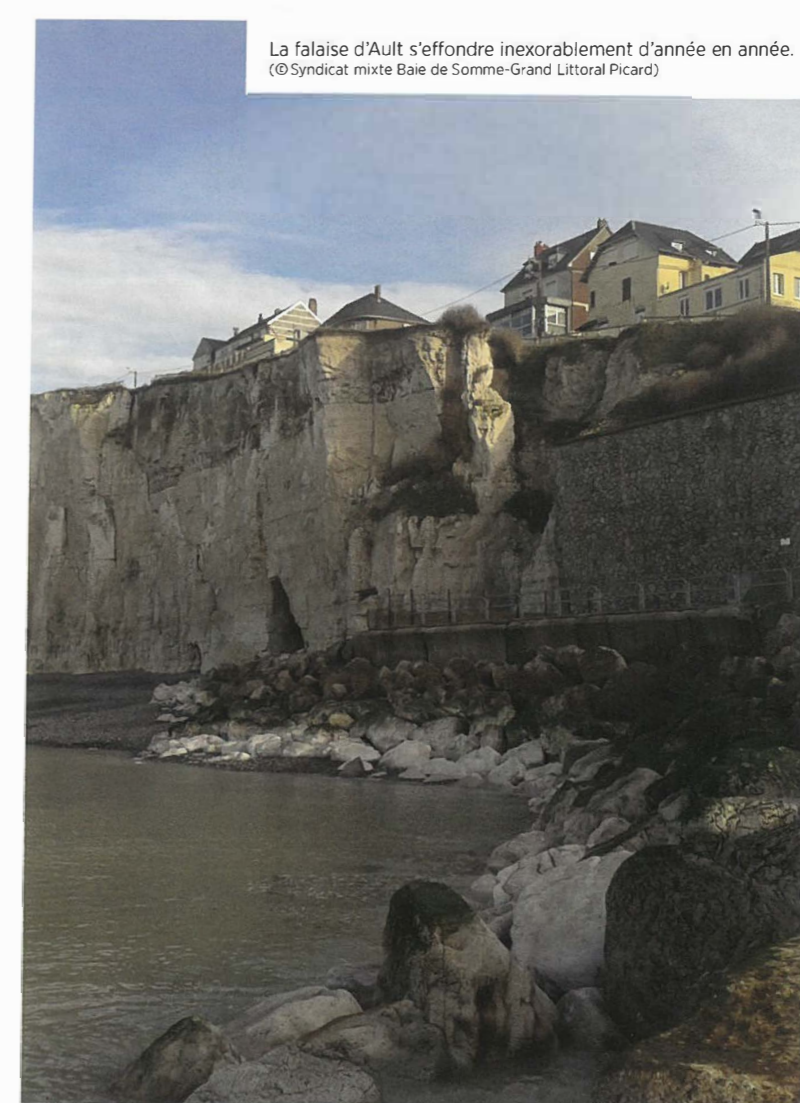
Dans les années 1980, après des tempêtes particulièrement furieuses, la ville décide d'engager de très importants travaux de consolidation. Un remblai est réalisé le long de la falaise en péril, protégé en son pied des assauts des vagues par une digue longue de 500 mètres. Pour consolider le casino, un haut mur de soutènement est réalisé. Et pour contrer le fait que les plus importantes dégradations se produisent toujours à partir du haut de la falaise, est décidé de créer à son sommet un ouvrage en béton armé jouant le rôle de « casquette ». Un procédé hardi qui consiste à jeter des poutres de béton perpendiculairement à la ligne de crête, poutres en partie suspendues dans le vide et supportées par des piliers reposant sur une



couche de craie solide. Entre ces poutres est réalisé un béton étanche évitant toute infiltration sur plus de 500 mètres de long. Des chantiers colossaux qui affirment la puissance de l'Homme sur la nature... La « casquette » devient un chemin piétonnier très couru, baptisé dès lors le « balcon de la côte picarde ».

Mais pour réaliser ces travaux gigantesques, la commune a dû emprunter des sommes très importantes... qu'elle a continué à rembourser jusqu'en 2014. Le poids de ces travaux dans le budget municipal a fait basculer l'équilibre financier de la commune, empêchant tout investissement nouveau, que ce soit en






La falaise d'Ault s'effondre inexorablement d'année en année. (© Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral Picard)

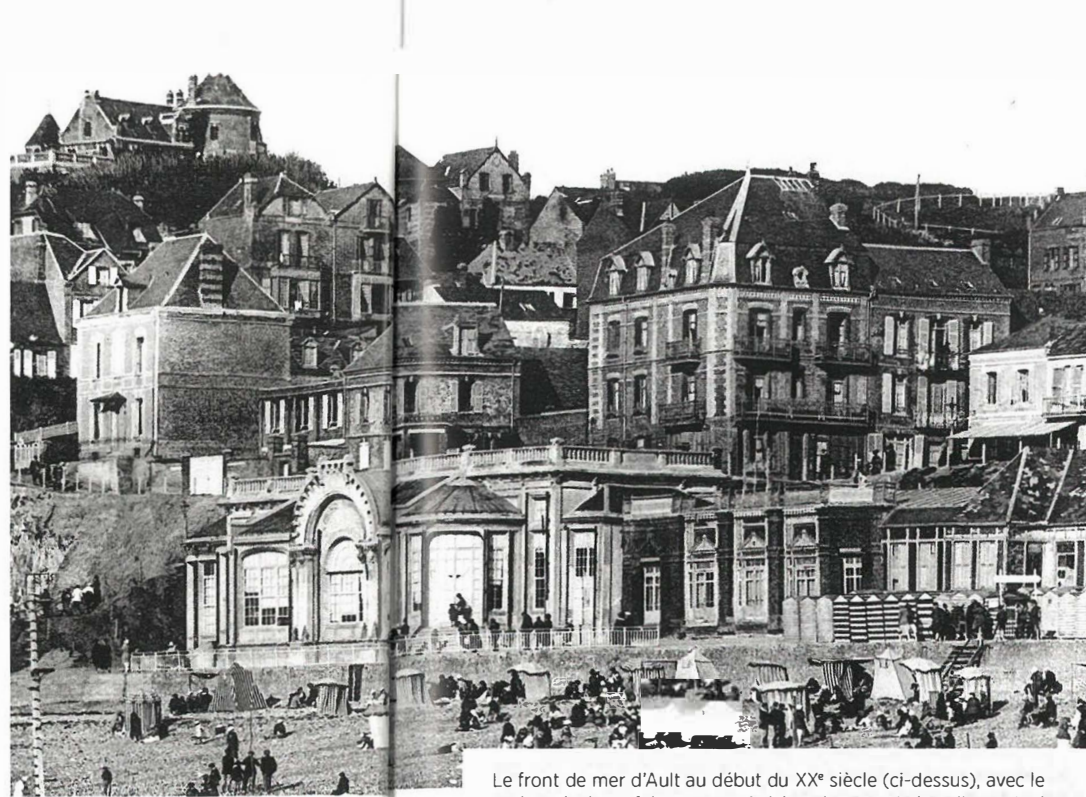
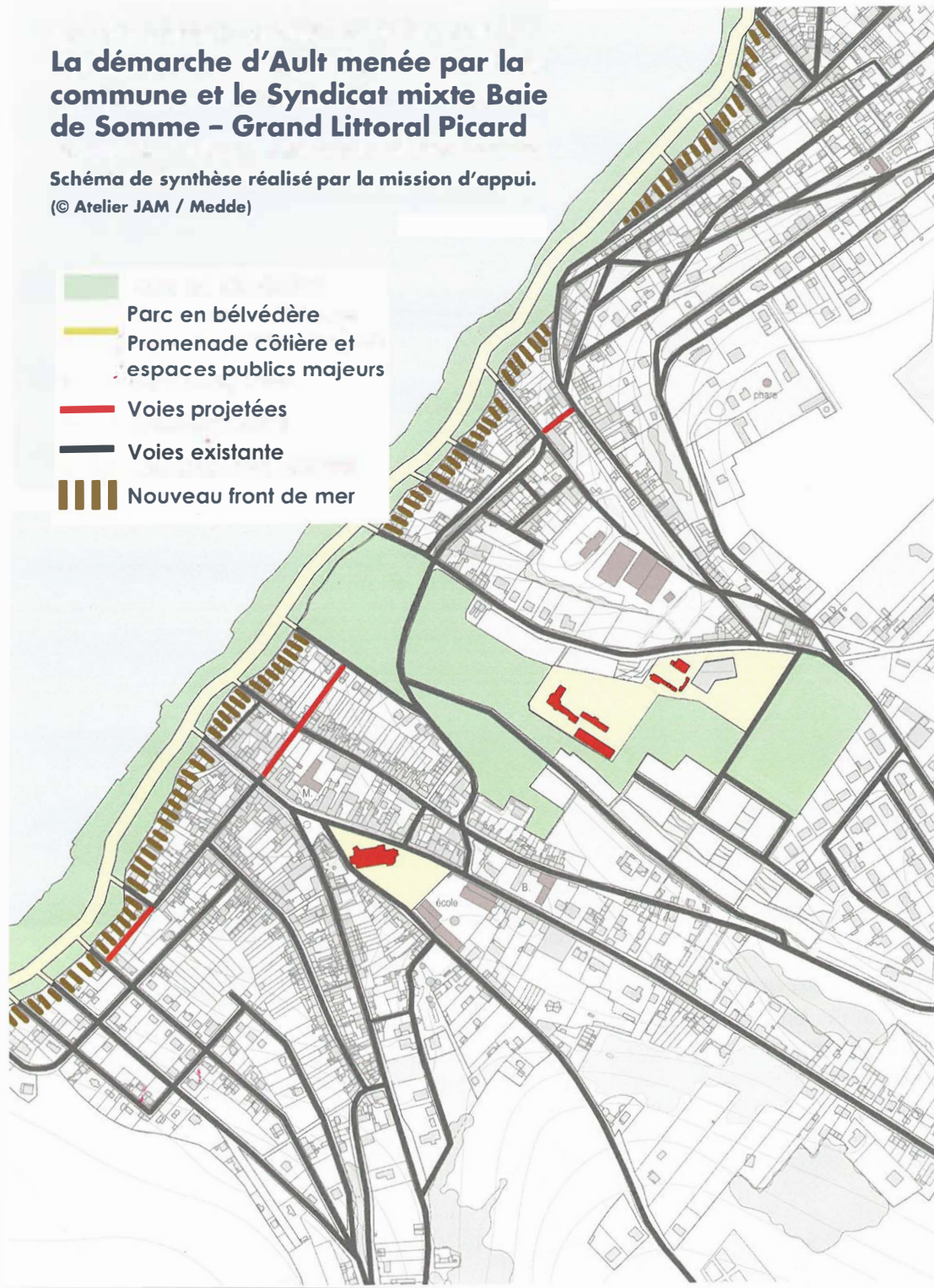


termes de gestion et d'entretien des ouvrages ou de requalification des espaces urbains. Au point qu'aujourd'hui, les rues d'Ault ont vieilli, la voirie s'est dégradée, les espaces publics semblent à l'abandon, et nombre d'habitants sont partis.

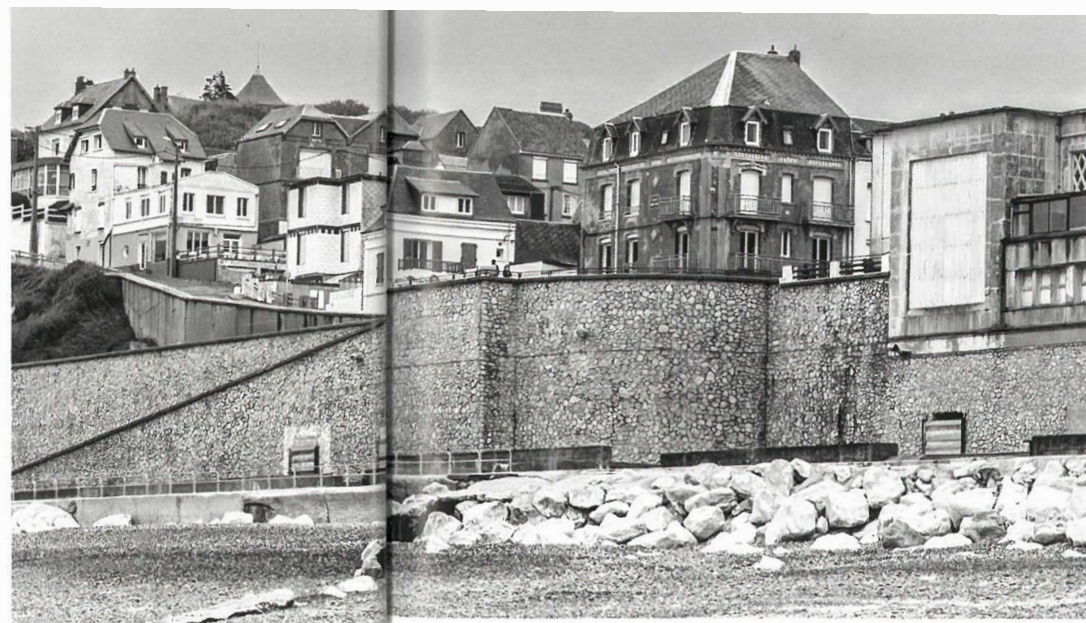
## La démarche d'Ault menée par la commune et le Syndicat mixte Baie de Somme – Grand Littoral Picard

Schéma de synthèse réalisé par la mission d'appui.  
(© Atelier JAM / Medde)

-  Parc en belvédère
-  Promenade côtière et espaces publics majeurs
-  Voies projetées
-  Voies existante
-  Nouveau front de mer



Le front de mer d'Ault au début du XX<sup>e</sup> siècle (ci-dessus), avec le casino plusieurs fois reconstruit à la naissance de la vailleuse (point bas de la vallée perchée). Un siècle plus tard, digue, enrochement et soutènement ont remplacé les attributs balnéaires. (©Denis Gabbardo)



### COMMENT INTÉGRER L'ÉROSION DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA VILLE ?

Autrefois bourg opulent, Ault est aujourd'hui une ville en déclin où le bâti se dégrade, où l'on ne construit plus, où l'activité commerciale s'est assoupie et où le taux de chômage augmente.

En 2001, le PPRL (Plan de prévention des risques littoraux) estimait l'érosion marine à 30 centimètres par an, estimation revue aujourd'hui entre 70 et 80 centimètres. Ces chiffres sont des moyennes : elles ne rendent pas compte du fait qu'il peut ne rien se passer pendant plusieurs années, mais qu'à la suite d'un événement majeur, la falaise peut subitement reculer de 3 ou 4 mètres en une journée...

En 2005, la commune s'engage, avec le soutien du Syndicat mixte de la Baie de Somme-Grand Littoral picard (SMBS-GLP), de la Région, du Département, de l'Etat et de l'Europe, dans une démarche de gestion intégrée des zones côtières. En posant les questions suivantes : comment intégrer le phénomène d'érosion dans l'aménagement de la ville ? Comment vivre au quotidien avec cette érosion qui, malgré les ouvrages implantés dans les années 1980, reste toujours prégnante ?

En 2010, une nouvelle étude stratégique, élargie cette fois aux communes voisines, est initiée afin d'étendre la réflexion à l'échelle intercommunale. De nouvelles concertations sont engagées avec la population et les acteurs économiques. Et quelques difficultés commencent à poindre. « Malgré le fait que le phénomène soit connu, malgré les multiples réunions de concertation menées, on a le sentiment que les personnes concernées redécouvrent le risque à chaque fois », témoigne Gaëlle Schauner, directrice générale des ser-

vices du Syndicat mixte. « Il est vrai que, malgré une situation en zone rouge du plan de prévention des risques (PPR), le risque n'est pas considéré comme immédiat. Et, en l'absence d'arrêt de péril ou de possible mobilisation du fonds Barnier, les biens immobiliers, notamment ceux situés en première ligne le long de la falaise, peuvent continuer à se vendre ».

C'est un paradoxe : des maisons sont toujours en vente, à des prix très bas du fait du risque, auquel les nouveaux acquéreurs – non natifs d'Ault – restent sourds et aveugles. Cette population qui, profitant d'un foncier accessible, s'est installée récemment sur la commune, méconnaît l'aléa et demeure incrédule quand il est annoncé que les ouvrages de défense ne présentent qu'une efficacité relative et temporaire. « Ces personnes ne connaissent le risque qu'au travers de l'information donnée par le notaire. Et c'est avec cette population, qui n'accepte pas, ou peu, le risque, que nous avons de réelles difficultés de fond », précise Gaëlle Schauner.

La situation est à tel point tendue que, depuis la période électorale des municipales de 2014, pour éviter que la situation ne prenne une tournure trop conflictuelle, la commune a cessé toute communication sur le projet.

### VERS UN PROJET URBAIN RÉSILIENT

Le SMBS-GLP travaille désormais, en partenariat avec un comité de pilotage et un comité technique, sur un scénario de repli de l'urbanisation et sur l'acceptation de l'évolution naturelle de la falaise. Un projet qui vise à relancer une dynamique urbaine, touristique et économique, à améliorer le cadre de vie des habitants et valoriser la ville, son histoire, son front de mer, et son

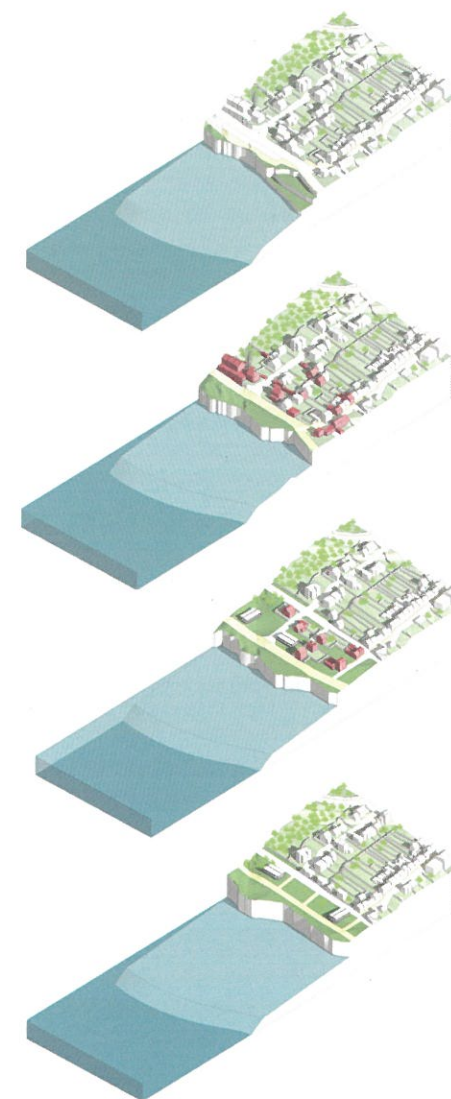
identité balnéaire si spécifique à la baie de Somme. En 2012, saisissant l'opportunité de l'appel à projets du ministère, la commune s'engage, avec l'appui du SMBS-GLP, dans une démarche novatrice de redynamisation et de valorisation de la ville sur fond de gestion du risque lié à l'érosion de la falaise.

Cette démarche articule un ensemble de projets, outils, etc. et intégrera bien évidemment les dispositions du plan de prévention des risques littoraux.

### LA ZAC DU MOULINET RELOGER LES HABITANTS MENACÉS PAR LE VIDE

A ce jour, une vingtaine de maisons en premier rang le long de la falaise sont directement menacées, de même qu'une voirie d'environ deux kilomètres accueillant réseaux d'assainissement et d'électricité et desservant 60 maisons en second rang. Cette voie est l'une des liaisons principales entre le centre-bourg et le quartier balnéaire d'Onival... ce qui oblige les acteurs du territoire à repenser l'ensemble de la circulation et des réseaux à l'échelle de la commune et des communes riveraines.

Pour répondre à l'interrogation sur le relogement des habitants, notamment des maisons de premier rang, les plus immédiatement menacées, plusieurs solutions sont envisagées : la réhabilitation de biens existants dans des secteurs en sécurité de la commune (biens souvent dégradés, parfois même insalubres) ; la densification de dents creuses en centre-bourg ; enfin et surtout l'aménagement d'un nouveau quartier, en dehors des zones à risques, dans un secteur de 7 hectares, éloigné du front de mer, où va naître peu à peu le projet de quartier du Moulinet, sous forme de



L'érosion de la falaise menace à court terme un certain nombre de terrains : une des propositions envisagées par les porteurs de la démarche est de créer un parc belvédère public sur les zones menacées, en accompagnant dans le temps la déconstruction des bâtiments en danger. (© Atelier JAM)

### Jean-Marc Bichat

ARCHITECTE URBANISTE (AGENCE JAM), MANDATAIRE DE LA MISSION D'APPUI INITIÉE EN JUIN 2015 POUR LA DÉMARCHE D'AULT

## « IL FAUT PENSER CETTE BANDE LITTORALE »

« A Ault, le paysage est extraordinaire et époustoufflant. La raison d'être de cette ville balnéaire est la falaise. Se pose alors effectivement la question de l'avenir de cette bande littorale, qui portera en soi une douleur. Car les belles maisons qui bordent la falaise bientôt n'existeront plus. Il faut donc arrêter d'être dans le déni ! On ne peut continuer à refuser de regarder la réalité en face. Il faut faire le projet et penser cette bande littorale. Cette idée de création à long terme d'un grand parc littoral sur une centaine de mètres de large pourrait être le support d'un habitat particulier, provisoire, un habitat de second œuvre que l'on pourrait construire et démonter en dix ans. Il faut inventer cela. Inventer un nouvel habitat balnéaire qui ne serait plus la maison en béton, en meulière ou en pierre de la Belle Époque. Je ne vois pas comment on pourrait mettre en œuvre une transformation à Ault sans esquisser une perspective, je ne veux pas dire radieuse, mais enfin positive. »

# LE PHÉNOMÈNE HYDROSÉDIMENTAIRE SUR LA FALAISE VIVE NORMANDO-PICARDE

L'ouvrage « Histoire du bourg d'Ault », écrit par Jean Monborgne en 1989 (Édition Bertout, La Mémoire normande, 1989, Luneray), relate avec précision la nature du phénomène d'érosion à Ault-Onival : « l'histoire du bourg d'Ault, depuis les temps les plus anciens, n'est rien d'autre qu'un long combat : pas à pas la mer avance, mètre par mètre la falaise recule et les malheureux Aultois, sans cesse arc-boutés, s'acharnent à retarder cet assaut séculaire, voyant avec angoisse leurs habitations s'effondrer dans l'abîme, leurs rues s'approcher du précipice et leur territoire, semblable à une peau de chagrin, se rétrécir de jour en jour ».

## Pourquoi la falaise recule-t-elle ?

La commune d'Ault-Onival est située à l'intersection des falaises vives normandes et du plateau picard en baie de Somme. Ces falaises sont de nature crayeuse, hautes d'une soixantaine de mètres et constituées de strates séparées par des lits horizontaux de silex. « Sous l'action conjuguée de l'infiltration des eaux pluviales et des alternances gel-dégel, des fissures se produisent qui s'élargissent puis éclatent, provoquant l'émiettement et la désagrégation de la craie. Les vagues gigantesques de fortes marées d'équinoxe se ruant à l'assaut, avec une force capable de déplacer des tronçons de jetée d'un poids de 50 tonnes, constituent autant d'énormes coups de boutoir qui sapent la falaise à sa base, l'ébranlent dans ses profondeurs et provoquent chaque année des effondrements d'importance diverse, allant de quelques dizaines à quelques centaines de mètres cubes. Les blocs éboulés au pied de la muraille sont à nouveau soumis à l'œuvre combinée des embruns qui humidifient les fissures, des eaux pluviales et des gelées d'hiver qui le transforment progressivement en gros rochers assez émoussés, tarudés par les mollusques et finalement dissociés, broyés et dissous. Les silex libérés de la craie sont pris et repris par les vagues déferlantes, roulés, brassés, usés et finalement arrondis par frottement incessant sur l'estran, c'est-à-dire la portion du littoral comprise entre les plus hautes et les plus basses mers. Devenus des galets et déplacés par les courants, ils forment sur deux ou trois terrasses des accumulations successives qu'on appelle cordons littoraux, sortes de bourrelets placés à la base des falaises ».

## Des causes aggravantes

Documents et mesures font défaut avant 1793, mais une succession de géographes et de géomètres ont ensuite constaté au fil du temps que la falaise reculait en moyenne de 30 centimètres par an environ aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Surtout, les mesures se faisant plus précises avec le temps, ces scientifiques ont prouvé que le phénomène s'était accéléré depuis la construction d'ouvrages maritimes. Car tout ce qui dépasse de la côte peut à des degrés divers influencer sur le transit des matériaux charriés par la houle et les courants le long du littoral. Les digues portuaires en particulier sont des pièges à galets qui bloquent le mouvement naturel des débris d'érosion, ce qui est notamment le cas de celles du Tréport. Autre cause aggravante, le ramassage intensif des galets sur la côte normande, qui prit une extension considérable (plus de 120 000 tonnes par an) pour la construction de routes, de barrages, de logements. Les chantiers d'extraction se multiplièrent, notamment dans le pays de Caux, et le galet fut tant exploité pour le bâtiment les travaux publics et la fabrication de certaines porcelaines que le pied des falaises s'en trouva progressivement dégarni ».

C'est la mer qui, par son mouvement incessant et inexorable, transporte les galets, amincissant le cordon d'Ault à Cayeux pour les emmener dans les pans de sa houle jusqu'au Hourdel, à la pointe de l'estuaire de la Somme, en un inlassable mouvement est-nord-est.

## Des épis pour retenir les galets

Pour contrer ce phénomène, une solution mise en place dès le XVIII<sup>e</sup> siècle consiste à essayer de fixer et de retenir les galets protecteurs au moyen d'épis, sortes de petites digues perpendiculaires à la côte, pour créer des chambres d'accumulation. Cette solution continue d'être adoptée par de nombreuses communes du cordon littoral. A Cayeux par exemple, 24 nouveaux épis permettront de protéger le secteur des Bas-Champs, en complément des 80 épis existants. Ce nouvel investissement de protection coûtera 18 millions d'euros, financés par l'Etat-Feder, la Région des Hauts de France, le Département de la Somme, et l'Association Syndicale des Bas-Champs.



Le belvédère sécurisé dont le paysage est appauvri par les signaux de la prévention du danger et s'éloigne ainsi de plus en plus de l'aménité balnéaire originelle. (© Mireille Guignard)

Zac. Issue d'un long processus de concertation initié en 2005, la Zac du Moulinet est un projet d'aménagement qui prévoit la création d'un parc public, d'un pôle d'hébergement touristique, d'un équipement culturel et festif et de logements. Ce quartier permettra ainsi de compenser le recul de la falaise par une nouvelle offre foncière.

## UNE PROMENADE LITTORALE EN BALCON

De par sa position surélevée, le front de mer propose des points de vue magnifiques sur la Manche, le littoral et la ville. Le projet, conçu par l'agence UP, avec Eol et Egis France, prévoit de les mettre en scène au moyen d'une promenade littorale continue en balcon sur le paysage, un nouvel espace public « mouvant », en belvédère sur la Manche, sur la falaise libérée de ses constructions. Cet espace atypique et pittoresque de plus d'un kilomètre de long, et dont la nature même est de reculer avec la falaise, est appelé « le chemin du tendre ». C'est le point-clé du projet urbain d'Ault, ville belvédère.

Parallèlement, des mesures innovantes sont préconisées pour réduire les facteurs aggravant l'érosion : maintien de l'étanchéité des sols, utilisation de matériaux non polluants dans l'hypothèse d'un retour pos-

sible à la mer, de revêtements facilement découpables et recomposables, et d'un mobilier repositionnable. Quant aux infrastructures et réseaux publics (assainissement, eau potable, électricité, gaz, circulation et stationnement), des réflexions et des études sont engagées, par exemple pour le positionnement des réseaux au ras du sol avec protection et habillage. Une politique de recherche et développement avec les concessionnaires concernés pourrait être envisagée, avec pour objectif la définition de solutions normées par le CSTB. Lors des différentes consultations et concertations menées avec la population, celle-ci a exprimé son désir de voir Ault conserver son identité patrimoniale et son architecture balnéaire du XIX<sup>e</sup> siècle. Une forte exigence de qualité architecturale et paysagère est donc clairement affirmée par les porteurs du projet pour toutes les actions futures, pour le neuf comme pour l'ancien. Dans cette perspective, le syndicat mixte a engagé des contacts avec des associations et écoles d'architecture investis sur le patrimoine et les risques naturels : la commune d'Arles et le réseau Avec (Alliance de villes européennes de culture), l'école d'architecture de La Villette. Avec un mot d'ordre : innover.